



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

télévision numérique terrestre

Question écrite n° 97791

Texte de la question

M. Guénhaël Huet attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le passage à la TNT haute définition. Le 5 avril 2016, la TNT (télévision numérique terrestre) est passée en haute définition. Alors que la TNT demeure le premier mode de réception de la télévision pour 6 foyers sur 10, un certain nombre de ces foyers ont dû s'équiper d'un décodeur après le passage en haute définition. L'acquisition de ces décodeurs a entraîné une surenchère au niveau des tarifs de la part des constructeurs et revendeurs sans que les acheteurs, pas toujours au fait des dernières nouveautés technologiques, soient informés convenablement. Aussi, il lui demande de lui faire connaître les raisons qui l'ont poussée à laisser le champ libre aux constructeurs et revendeurs pour mettre sur le marché différentes types de décodeurs alors que ce changement était induit par l'État.

Données clés

Auteur : [M. Guénhaël Huet](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97791

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 juillet 2016](#), page 6756

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)